

Le 4 août 2014.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 août 2014, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des 2 derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	33 522,24 \$	location tables	350,00
	Internet	746,72	remb. fact.	202,53
	Permis	80,00	livre centenaire	25,00
	Amende	80,00	dérogation mineure	100,00
	Vente terrain	7 000,00		
	Remb. RQAP	49,56	taxes dépôt direct	28 578,68

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	4 ^e versement	10 723,00 \$
Coop. Ham-Nord	chlore	9,18
....	réparation gazébo	839,29
....	50,59
Temps homme	650,00
Nobesco	glissières pont rang St-Philippe	4 521,44
Gesterra	correction redevances enfouissement mai	344,56
....	redevance tonnage éco-centre	4,49
Coop. Ham-Nord	rallonge électrique déshumidificateur	14,92
EXP réalisation plans et devis, structure-électricité-mécanique garage		15 809,06
....	étude géotechnique	8 910,56
BPR-Infras.	visite terrain + réponse min. environnement/garage	14 535,14
Archéotec	étude potentiel archéologique + rapport	1 724,63
Bourassa, Maillé	documents, coordination appel d'offre	9 022,67
Excavation Marquis Tardif	excavation réparation usine	362,17
Brico Béton Vibré	rép. ponceau 1 ^{er} rang sud	91,98
Rogers		81,43
Laboratoires SM	subs. inorganiques	367,92
....		98,88
Télébec	usine	179,60
Hydro Québec	garage	73,18
....	caserne	53,76
....	usine	563,88
....	c.c.	381,62
....	terrain jeux	87,47
Place du couvre-plancher	colle tapis mini-put PARC	33,29

Coop. Ham-Nord	ciment	68,68
....	équerre, ciment	90,08
Carrière Saints-Marthys	rang 11		805,68
....	terrain jeux	TECQ	4 158,51
Monty, Coulombe	avocat		161,26
Christiane Leblanc			2 200,35
Receveur Général Canada			802,69
Mario St-Cyr	all. dép.		400,00
Gilles Leblanc	c.c. juil.		100,00
....	pelouse août		500,00
Postes Canada	circulaire		58,71
Régie inter sanitaire des Hameaux			1 960,25
Buropro Citation	papeterie CRDS		10,51
....	tambour photocopieur		144,82
....	livre bibliothèque		36,37
....	affiche porte extérieure bureau municipal		51,74
Info Page			88,94
Sogetel	bureau		132,92
....	internet		557,63
....	c.c.		69,83
Comité de bienvenue			105,00
Gesterra	vidange juillet		815,58
....	récupération juillet		264,56
Chargée de projet, km projets CRDS, aînés, loisir, culturel			418,50
Coop. Ham-Nord	usine		36,69
....	quin.		50,49
Remb. inscription hockey mineur Victo.			325,00
Hydro Québec	éclairage public		203,31
ADMQ	colloque de zone		100,00
Petite caisse envoi CD urbaniste + timbres lettre ch. privés			63,00
....	eau javel + savon c.c.		6,75
Min. revenu	contr. RRQ		22,66
Postes Canada	100 timbres		97,73
RC Novation	surveillance et facturation internet		465,65
Forfait Médéric Desharnais	fauchage bord de chemin		2 207,52
Comité développement	accueil nouveaux arrivants		35,00
	Total		87 151,12 \$

+ salaires des employés : 5 263,70 \$

Nous n'avons pas de question dans la salle.

01-08-14 SOUMISSION CLÔTURE À NEIGE

Nous avons reçu 1 soumission : il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre la clôture à neige usagée à Mme Hélène Paquette, au prix soumis de 150 \$.

Demande de correction d'évaluation d'un terrain municipal : nous avons la réponse de la MRC que cela ne peut se faire maintenant, en faire part à la personne intéressée, elle peut toujours faire évaluer le terrain par un évaluateur indépendant, à ses frais.

02-08-14 ACHAT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

Pour faire suite à la résolution numéro 04-07-14, concernant les glissières de sécurité installées par le ministère des Transports en même temps que celles sur leur propriété, sur le pont du chemin St-Philippe, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture reçue directement du fournisseur, Nobesco de Trois-Rivières, soit un montant de 4 521,44 \$. Il sera possible d'inclure ce montant dans notre demande de travaux avec

ceux sur la taxe d'accise lors de la reddition de compte.

03-08-14 SYSTÈME DE CHAUFFAGE MAISON RÉCRÉATIVE

Suite à la visite de notre compagnie d'assurances, il y aura lieu de faire du ménage dans les deux garages municipaux principalement. Pour la maison récréative, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un autre système de chauffage mieux adapté, au coût de 200 \$.

Nous avons reçu la confirmation du MAMOT, concernant le transfert de propriété à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, du camion autopompe financé à 50% par le FSTD : la direction régionale, après avoir fait les vérifications d'usage, est d'avis que ce transfert est possible tout en respectant les normes du FSTD et les différentes clauses du protocole d'entente signé entre la MRC et le ministère.

04-08-14 SIGNATURE DE L'ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Madame France Mc Sween, maire, et Madame Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, soient autorisées à signer la nouvelle entente modifiant l'entente intermunicipale relative à la lutte contre l'incendie prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, avec la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts.

05-08-14 DEMANDE DE REPORT DES MODIFICATIONS AU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la résolution suivante :

- Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham a conclu une entente de partenariat avec la Régie des 3 Monts concernant la desserte incendie ;
- Attendu que la desserte incendie de la municipalité, en partenariat avec la Régie des 3 Monts, est effective depuis le 15 mai dernier ;
- Attendu que cette entente et la prochaine signature officialisant l'entrée de Notre-Dame-de-Ham dans la Régie des 3 Monts fait en sorte que la municipalité devienne conforme au Schéma de Couverture de Risques de la MRC d'Arthabaska en ce qui concerne tout le fonctionnement d'un service incendie ;
- Attendu que les retards concernant certains points mineurs (visite de domiciles, certains rapports) se résorberont avec l'intégration au fonctionnement du service incendie de la Régie des 3 Monts ;
- Attendu que les demandes concernant 2 bornes sèches à réaliser pour se conformer au Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska sont présentement à l'étude auprès de la CPTAQ et du MDDEP ;
- Attendu que les délais de traitement de ces dossiers sont très longs et qu'on ne peut s'attendre à pouvoir procéder à l'établissement de ces 2 bornes sèches avant la fin de l'année 2014 ou au printemps 2015 ;
- Attendu que nous avons reçu le 30 septembre 2013 la confirmation de l'octroi d'une subvention du PIQM volet 5.1 concernant la construction d'une caserne et d'un garage municipal qui nous permettra de répondre aux normes du Schéma de couvertures de risques de la MRC d'Arthabaska ;
- Attendu que les devis concernant cette construction ont été déposés sur le SEAO le 18 JUILLET 2014 et que la date de réception des soumissions est fixée au 21 AOÛT 2014 ;
- Attendu que nous devons, par la suite, entamer les procédures du règlement d'emprunt et attendre la réponse finale du ministre qui a 120 jours pour finaliser le dossier ;
- Attendu qu'il est possible que cette réponse finale arrive trop tard pour entreprendre les travaux au cours de l'année 2014 ;

Conséquemment, la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande à la MRC d'Arthabaska de débiter les démarches nécessaires auprès de la Ministre de la Sécurité publique, afin d'obtenir son autorisation à des modifications au schéma de couverture de risques de la MRC. Ces modifications visent à tenir compte notamment que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham n'aura plus de service de sécurité incendie puisqu'elle deviendra officiellement membre de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts à compter du 7 AOÛT 2014, que la couverture de protection du territoire de la municipalité est offerte par la Régie depuis le 15 MAI 2014, que la caserne sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, localisée à l'adresse du 13, rue Principale, laquelle ne correspond pas à celle inscrite au schéma et que les actions réalisables par la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, prévues au plan de mise en œuvre du schéma, qui n'ont pas encore été réalisées ou qui ne seront pas réalisées dans les délais inscrits au schéma, soient reportées à une date ultérieure ne dépassant pas la fin de 2015.

06-08-14 CONNEXION À UNE CENTRALE D'ALARME

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à M. Alain René, notre technicien informatique, d'informer une centrale d'alarme de notre obligation à brancher notre système actuel interne d'alarme incendie des bâtiments municipaux, et de faire les modifications nécessaires.

07-08-14 NUMÉRO D'URGENCE APPEL D'INTRUSION

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire le numéro de téléphone de Mme Johanne Allard, à la place du numéro de l'ancien chef pompier, pour les appels d'intrusion au centre communautaire. Le 2^e numéro demeure celui de la résidence de la directrice générale comme avant.

08-08-14 ACHAT DE TERRAIN ENTRÉE DU VILLAGE

Suite à l'information du ministère des Transports, que leur terrain à l'entrée du village, route 161 et rue Principale (en face de la Coop) leur est excédentaire, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le ministère de notre intérêt à acquérir ce terrain, à un prix raisonnable.

09-08-14 CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE, COMPTE D'ÉLECTRICITÉ

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale fasse le changement de nom pour le compte d'électricité du terrain de l'ancien festival, suite à la vente dudit terrain à M. Pierre Comtois et Mme Chantal Leblond, lorsque le contrat sera signé avec ceux-ci.

10-08-14 DEMANDE D'ESCOMPTE DE 10%

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander un escompte de 10% à la Coop de Ham-Nord, considérant les nombreux achats de matériaux qui y sont faits à chaque année par la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

11-08-14 DEMANDE DE PAIEMENT, SUBVENTION PARC

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la demande de subvention, dans le cadre du projet «Parc intergénérationnel», du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sports, les travaux étant terminés et fonctionnels.

Intervention Berce du Caucase : la municipalité n'a pas de programme pour ça.

12-08-14 COLLOQUE DE ZONE ADMQ

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription au coût de 100 \$ ainsi que

le déplacement de la directrice générale, au colloque de l'ADMQ le 18 septembre à Tingwick.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal : **mardi 2 septembre, 19h30.**

13-08-14 PEINTURE BANDES DE PATINOIRE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Johanne Allard soit responsable pour trouver quelqu'un pour terminer les travaux de peinture sur les bandes de patinoire.

M. Guy Hudon accompagnera demain 5 août, l'Agent David Moreau parrain de la municipalité, dans sa journée de travail à la Sûreté du Québec.

14-08-14 AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat au comité d'embellissement de faire sortir des prix pour l'aménagement extérieur du nouveau garage municipal.

M. Jean-Luc Lavigne s'informe si on a des nouvelles pour le passage des VTT pour la saison prochaine, on répond non, pas pour l'instant.

Il sera fait l'envoi d'une lettre aux propriétaires de chemins privés, pour une rencontre le 18 août, 19h30, sur le sujet de la concordance des chemins privés avec les normes rattachées au schéma de couverture de risques incendie de la MRC.

Une personne dans la salle nous fait mention qu'elle a appelé la Sûreté du Québec pour du vandalisme sur son terrain, que les citoyens devraient faire un peu de surveillance également et ne pas laisser faire ces personnes. On demandera l'aide de la Sûreté.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au 18 août, 19 h.

La séance se termine à 20h30.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard

Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

1

Christiane Leblanc, g.m.a. grade

Directrice générale et
Secrétaire trésorière

